

REVUE DE PRESSE

Semaine des 12 et 19 mai 2025

On parle de la Brie des Rivières et Châteaux et des communes de notre territoire !

Retrouvez chaque semaine, la revue de presse de la CCBRC.

• La République de Seine-et-Marne 12 mai 2025 – n°8202

> Le Châtelet-en-Brie. Événement. *Cette esthéticienne organise le 1^{er} salon du bien-être de la ville.*

📍 LE CHÂTELET-EN-BRIE

ÉVÉNEMENT. Cette esthéticienne organise le 1^{er} salon du bien-être de la ville

Le premier salon du bien-être du Châtelet-en-Brie se déroulera ce week-end. Il est organisé par l'esthéticienne châtelaine, Rachida Benaich.

Les samedi 17 et dimanche 18 mai prochain, de 10 h à 17 h, le 1^{er} Salon du bien-être du Châtelet-en-Brie aura lieu à la salle Robillard, rue de Robillard. À l'initiative de cet événement, une esthéticienne passionnée qui a écrit une nouvelle page de sa vie professionnelle. Rachida Benaich est gérante de l'institut de beauté *Fleur de Soudia*, implanté dans la ville.

Après dix-sept années passées comme hôtesse de caisse dans un hypermarché, elle a entamé une reconversion professionnelle en 2016. Ce virage à 180 degrés dans sa carrière coïncide avec un événement personnel bouleversant, le décès de sa mère, Soudia.

« Elle est partie juste au moment où j'ai décroché tous mes diplômes. J'ai toujours rêvé d'avoir mon propre institut et je pense qu'elle doit être fière de ce que je suis devenue aujourd'hui », confie-t-elle.

C'est en hommage à sa mère que Rachida Benaich a baptisé son institut *Fleur de Soudia*. Ouvert depuis un peu plus d'un an, 10 rue de Ramboillot, l'établissement propose une gamme complète de prestations : soins du visage et du corps, gommages, massages et épilations.



Rachida Benaich, ici dans son institut, organise le 1^{er} salon du bien-être du Châtelet-en-Brie GT/
RSM77

Une douzaine d'exposants

Débordante d'énergie et profondément attachée à sa commune d'adoption, Rachida Benaich franchit aujourd'hui une nouvelle étape en organisant ce salon. « J'aime beaucoup la ville du Châtelet-en-Brie et je veux faire vivre ses commerçants, qui composeront 80 % de la douzaine

d'exposants, indique-t-elle. C'est avec mon dynamisme et mon énergie que je porte ce projet. J'espère que cette première édition ne sera pas la dernière. »

Les visiteurs pourront découvrir un large éventail d'activités : massages ayurvédiques, massages sciatiques, réflexologie plantaire, sophrologie, reiki, ostéopathie et posturologie. Le

salon proposera également à la vente des minéraux et des bracelets, ainsi que des séances de sport par électrostimulation.

L'entrée sera gratuite, tandis que les soins proposés sur place seront accessibles à des tarifs oscillant de 15 à 20 €.

■ **Plus d'informations sur Internet: salondubientrechatelet**



• La République de Seine-et-Marne 12 mai 2025 – n°8202

> Blandy-Les-Tours. Événement. *Rallyes du val d'Ancoeur*.

BLANDY-LES-TOURS. Rallyes du Val d'Ancoeur

La 5^e édition des Rallyes du Val d'Ancoeur se déroulera le samedi 17 mai, de 9 h 30 à 18 h, à Blandy-les-Tours. Deux expériences, adaptées à tous les âges, seront proposées aux promeneurs pour aider le chevalier Ursion II dans sa quête d'identité, avec un jeu de piste en famille et une boucle autonome d'une dizaine de kilomètres. Lors de cette aventure interactive, les joueurs ayant accumulé le plus de points seront récompensés par des cadeaux locaux. Le château médiéval leur ouvrira ses portes à partir de 13 h. L'entrée est gratuite.

Par ailleurs, le marché des producteurs et artisans du terroir s'installera place du Colombier. Les visiteurs pour-

ront se procurer des fruits et légumes, des spiritueux et des miels. Mais aussi des bijoux faits main, des bougies parfumées ainsi que des accessoires de puériculture. Un réparateur de vélo sera également présent.

La journée sera rythmée par des animations, avec des balades organisées par l'association Planète Sciences. Des écrivains locaux dédicaceront leurs livres. Par ailleurs, des saynètes de théâtre seront jouées dans des voitures de collection. De nombreux autres jeux et surprises viendront égayer la journée.

■ Plus d'infos sur Internet : valdancoeur.fr



• La République de Seine-et-Marne 12 mai 2025 – n°8202

> Le Châtelet-en-Brie. Concours de beauté *La Châtelaine Marion Frino candidate, à Miss Curvy Île-de-France*.

CONCOURS DE BEAUTÉ. La Châtelaine Marion Frino candidate, à Miss Curvy Île-de-France

Domiciliée au Châtelet-en-Brie, Marion Frino va participer au concours Miss Curvy Île-de-France, dédié aux femmes qui présentent des rondeurs. Une aventure qui lui permet de reprendre confiance en elle.

LE CHÂTELET-EN-BRIE

Les femmes tout en rondeur ont elles aussi un charme certain. D'ailleurs, un concours de beauté leur est dédié : Miss Curvy.

Domiciliée au Châtelet-en-Brie et animatrice à Lieusaint, Marion Frino a été sélectionnée pour représenter l'Île-de-France, parmi onze candidates. Les élections régionales se dérouleront à Joinville-le-Pont, dans le Val-de-Marne, le soir du samedi 17 mai, avec un show qui débutera dès 20 heures.

J'avais envie de me retrouver belle

Au programme : trois chorégraphies, dont l'une en tenue Kiabi, une autre en maillot de bain et une encore sur la confiance et l'estime de soi. Plusieurs défilés de mode sont également prévus, et la jeune femme portera notamment une robe sur mesure en tissu imprimé aux tons écrus, lui arrivant aux genoux. Et pour le tableau en robe de soirée, Coup de cœur couture, un atelier de création parisien, lui a confectionné une robe longue bordeaux, bordée de froufs-froufs.

« C'est par hasard que



Marion Frino, domiciliée au Châtelet-en-Brie, est candidate au concours de beauté Miss Curvy Île-de-France Photo transmise à RSM77

j'ai vu passer la publicité du concours sur Instagram, explique Marion Frino, qui mesure 1 m 60, pèse 106 kilos et taille du 48. J'ai envoyé ma candidature car j'avais envie de reprendre confiance en moi

et me retrouver belle, après la naissance de mes deux enfants. J'ai passé un casting et j'ai été prise, j'ai eu de la chance. C'est une aventure incroyable avec d'autres femmes qui sont confrontées

aux mêmes problématiques. On apprend à faire face aux critiques et à s'habiller comme on a envie. »

De nombreux coachs

Pour retrouver cette

confiance, les candidates sont encadrées par plusieurs intervenants. Elles apprennent ainsi à prendre la pose et à marcher en talons. Un coach en développement personnel travaille les discours, apprend à répondre aux questions et à lâcher les émotions. Une autre intervenante dispense ses conseils pour le bien-être de la peau, afin de savoir quelle routine adopter. Il y a aussi une coach en image, spécialiste en colorimétrie, afin d'harmoniser les couleurs avec la personnalité de chacune. Par ailleurs, une coiffeuse, qui offrira le jour J, montre comment se coiffer à la maison. Enfin le comité Miss Curvy Île-de-France forme les candidates, les filme, les prépare aux shootings et à l'élection.

En amont du concours, la Seine-et-Marnaise a déjà eu l'occasion de défilé au Trocadéro, à Paris, le 8 mars dernier, puis sur les Champs-Elysées. « C'est un très bon souvenir, beaucoup de gens se sont arrêtés pour nous voir. Il y avait beaucoup de bienveillance, c'était un moment magique ! », s'enthousiasme la Seine-et-Marnaise, qui ressent déjà les bienfaits de ce parcours. On apprend à s'aimer. Avant, je n'osais pas me mettre en brassière. Or, ce n'est pas parce qu'on a des rondeurs qu'il ne faut pas oser. Aujourd'hui, j'ose ! »

Agnès GAUDICHON-BRAIK



• **La République de Seine-et-Marne 12 mai 2025 – n°8202**

> Moisenay. Citoyenneté. *Installation du premier conseil municipal des jeunes.*

📍 **MOISENAY**

CITOYENNETÉ. Installation du premier conseil municipal des jeunes

Depuis le 8 mai, le village de Moisenay dispose désormais d'un conseil municipal des jeunes. Six élus ont reçu l'écharpe tricolore.

À Moisenay, la relève citoyenne est assurée ! Le jeudi 8 mai, en marge des commémorations de la Victoire de 1945, la commune a officiellement installé son tout premier conseil municipal des jeunes (CMJ). Un événement chargé de solennité, placé sous le signe du civisme et de la mémoire historique.

Parmi les 27 candidatures, 6 représentants âgés de 8 à 14 ans, ont été désignés. Entourés de leur famille et des conseillers municipaux, les jeunes élus, visiblement émus et fiers, ont reçu leur écharpe tricolore, marquant ainsi leur entrée officielle dans la vie publique locale

“**Être citoyen, ce n'est pas une question d'âge, mais de responsabilité**
GENEVIEVE VAROQUI, MAIRE

«Vous avez été 27 jeunes à



Le premier conseil municipal des jeunes de Moisenay a été installé le 8 mai Mairie de Moisenay

répondre présents. C'est exceptionnel pour un village de notre taille, et c'est le signe d'un véritable élan d'intérêt pour la vie citoyenne. Cela montre à quel point nos jeunes ont envie de participer, de s'exprimer, et de

s'engager, a déclaré la maire, Geneviève Varoqui.

Aujourd'hui, vous devenez acteurs de la vie démocratique locale. Vous allez participer à des projets, proposer des idées, réfléchir aux besoins de vos camarades,

de votre quartier, de notre village. Mais vous allez aussi apprendre une chose essentielle : être citoyen, ce n'est pas une question d'âge. C'est une question de volonté, d'écoute et de responsabilité.»

• **La République de Seine-et-Marne 12 mai 2025 – n°8202**

> Courquetaine. Brocante.

Courquetaine



Brocante. Découvrez la charmante brocante de Courquetaine. Un événement où chineurs et curieux se retrouvent pour dénicher des trésors uniques. Ne manquez pas cette journée conviviale organisée notamment par le comité des fêtes de Courquetaine. Rendez-vous le dimanche 18 mai, de 8h à 17h30, sur la place de l'église. Restauration sur place.



> Chaumes-En-Brie. Patrimoine. *Une collecte de dons pour permettre la sauvegarde du parc de Meaux.*

PATRIMOINE. Une collecte de dons pour permettre la sauvegarde du parc de Meaux

CHAMMES-EN-BRIE

Afin de protéger et mettre en valeur un patrimoine qui se trouve actuellement en mauvais état, la ville de Chaumes-en-Brie a signé une convention actant le lancement d'une collecte de dons avec la Fondation du patrimoine. Une action qui doit profiter à la restauration du parc de Meaux. Détails.

Niché en plein milieu d'un parc arboré, à proximité immédiate de magnifiques séquoias et platanes centenaires, le château d'eau du parc municipal, à Chaumes-en-Brie, a de l'allure. Il faut dire

qu'avec ses briquettes et sa charpente en bois, l'édifice construit à la toute fin du XIX^e siècle sort de l'ordinaire. Mais à y regarder de plus près, la structure haute d'une dizaine de mètres est en totale souffrance. La toiture affiche une bien mauvaise santé, tandis que sa façade aurait bien besoin d'un bon lifting. Grâce à une convention signée avec la Fondation du patrimoine, le château d'eau et son parc pourraient bénéficier de cette cure de jouvence bien méritée.

Un parc plus que centenaire

Le 5 mai dernier, ladite fondation qui «aide les propriétaires qu'ils soient des collectivités, des particuliers ou des associations, qui s'investissent pour

rendre la France plus belle», était donc présente à la mairie de Chaumes-en-Brie, avec son président départemental, Bernard Delamotte, et d'un autre de ses membres, Pierre Goletto, par ailleurs Calmétien. «Notre but est d'accompagner chaque projet pour trouver des financements afin que notre patrimoine, en particulier le petit patrimoine rural, ne disparaîsse pas», ont souligné, d'une même voix, les membres de la Fondation du patrimoine.

Ce soir du lundi 5 mai, ceux-ci ont signé une convention avec la ville et l'association Chaumes patrimoine environnement (APCE), nouvellement créée, actant l'ouverture d'une collecte de dons. «L'objectif sera de faire profiter notre château d'eau, le verger, mais aussi le reste de ce que nous appelons le parc de Meaux», avance pour sa part François Venanzuola, le maire de la commune.

Car oui, ce parc s'inscrit pleinement dans le patrimoine architectural local. «Il a été conçu par Gustave Hubert Delchevalerie, un ingénieur agronome résident à Chaumes qui a notamment collaboré avec le baron Haussmann dans la réalisation des parcs et jardins de la capitale, au XIX^e siècle», commente de son côté Françoise Mazangol, la présidente de la toute nouvelle association APCE,

dont les statuts ont été déposés le 18 mars dernier.

Au sein de cet écrin de verdure de près de 3 hectares, on retrouve une quarantaine d'essences d'arbres remarquables par leur taille et leur âge. Mais aussi des bâtiments, dont les murs d'un ancien verger et notre fameux château d'eau. «Il a été imaginé par l'architecte Jules Pray. C'est un édifice unique en son genre, car il s'agit d'un élément architectural combinant puits, château d'eau et pigeonnier», abonde Pierre Goletto.

Une portée pédagogique

En ouvrant cette collecte de dons, la Fondation du patrimoine espère lever 60 000 euros sur trois ans. Que permettra de réaliser la somme perçue ? «La restauration du château d'eau, le nettoyage du puits, la reconstruction du mur du verger, la sécurisation du parc ou encore l'abattage d'arbres exogènes», liste Françoise Mazangol, qui en dit plus sur le possible montage financier du sauvetage du parc de Meaux. «Un tiers sera financé par les subventions publiques, un autre tiers par le budget municipal et enfin le dernier tiers par cette collecte de dons». Comprenez que le montant des travaux avoisine les

180 000 euros.

Déjà ouvert au public, le parc municipal a pour vocation d'accueillir les enfants des écoles dans les prochains mois. «Quand on a la chance d'avoir un espace comme celui-ci, on se doit de l'ouvrir aux écoliers. C'est pourquoi nous allons imaginer différentes choses pour permettre à ce parc d'avoir une portée pédagogique», formule le premier édile de la ville, François Venanzuola. Un beau projet qui permettra sans aucun doute d'inscrire ce patrimoine exceptionnel encore plus dans la durée. «Et le projet plaît aux contributeurs. En deux jours, nous avons déjà recueilli 6 405 euros, pour une quinzaine de donateurs», se réjouit, en guise de conclusion, Pierre Goletto.

Renseignements

Si vous voulez participer à cette collecte de dons, vous pouvez vous connecter sur www.fondation-patrimoine.org/102907 ou en envoyant un chèque à l'ordre de «la Fondation du patrimoine Par municipal de Chaumes-en-Brie» à la Fondation du patrimoine Ile-de-France, BP 70289, 75867 PDC Paris 18. Pour rappel, les dons ouvrent la porte à des déductions d'impôts.

● Jérôme LEMONNIER



François Venanzuola, Françoise Mazangol et Bernard Delamotte montrant la fameuse convention JU/RSM77



Le château d'eau du parc de Meaux demeure dans un écrin de verdure exceptionnel, proche d'un séquoia centenaire JU/RSM77

• **La République de Seine-et-Marne 12 mai 2025 – n°8202**

> Champeaux. Brocantes et collections. *Samedi 17 Mai.*

77 CHAMPEAUX. Brocante et vide-greniers à 12 km de Melun
7h-18h Entrée gratuite. Place du marché, rue Raoul Coutant.
70 exp. (PR/PA/Hab). Tél. 06 81 80 44 01 (après-midi)
ou 01 60 66 97 17. Ext.

• **La République de Seine-et-Marne 12 mai 2025 – n°8202**

> Marchés Publics.



Prestation de confection et de livraison de repas en liaison froide au domicile des personnes âgées et/ou en perte d'autonomie sur le territoire de la Communauté de communes Brie des Rivières et Châteaux (CCBRC)

AVIS DE MARCHÉ

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Communauté de Communes Brie Rivières et Châteaux, M. le Président, 1, rue des Petits Champs, 77820 le Châtellet-en-Brie, téléphone : 01 60 66 67 10, Email : accueil@ccbrc.fr

Objet du marché : prestation de confection et de livraison de repas en liaison froide au domicile des personnes âgées et/ou en perte d'autonomie sur le territoire de la Communauté de communes Brie des Rivières et Châteaux (CCBRC).

Les prestations seront à réaliser sur les 31 communes du territoire : Andrezel, Argentières, Beauvoir, Bombon, Blandy-les-Tours, Champdeuil, Champeaux, Châmes-en-Brie, Châtillon-la-Borde, Crisenoy, Coubert, Courquetaigne, Échoubois, Evry-Grégy-sur-Yerres, Féry, Fontaine-Le-Port, Fouju, Guignes, Grisy-Suisnes, Le Châtellet-en-Brie, Les Écrennes, Machault, Moisenay, Ozouer-le-Voulgis, Pamfou, Saint-Méry, Sivry-Courtry, Soignolles-en-Brie, Solers, Valence-en-Brie et Yèbles.

Type de marché : accord-cadre à bons de commande mono-attributaire. Marché de services.

Caractéristiques principales : prestation de repas à domicile comprenant l'élaboration d'un plan alimentaire et des menus, la confection, le conditionnement et le portage de repas quotidiens.

Conditions de retrait du Dossier de Consultation : le DCE est consultable et téléchargeable gratuitement sur notre profil acheteur : www.maximilien.fr

Transmission des offres : conformément aux dispositions des articles L.2132-2 et R.2132-7 à R.2132-11 du Code de la commande publique, les soumissionnaires devront déposer leur offre (candidature + offre) par voie électronique sur le profil acheteur : www.maximilien.fr

Date limite de réception des offres : 4 juin 2025 à 12 h 00.

Renseignements complémentaires : les renseignements peuvent être obtenus auprès de www.maximilien.fr

Date d'envoi à la publication : 2 mai 2025.



• La République de Seine-et-Marne 12 mai 2025 – n°8202

> Marché publics.

Commune Évry-Grégy-sur-Yerre

Reconversion de l'ancienne mairie en médiathèque et salle d'activités : désamiantage, déplombage et curage

PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : commune Évry-Grégy-sur-Yerre.

Numéro national d'identification : SIRET : 21770175400012.

Ville : Évry-Grégy-sur-Yerre.

Code postal : 77166.

Groupe ment de commande : non.

Section 2 : communication

Moyen d'accès aux documents de la consultation : lien URL vers le profil d'acheteur : <https://dermat.centredeesmarches.com>

Identifiant interne de la consultation : 2025-2.

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : oui.

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non.

Nom du contact : Mme Marjorie RIFFAUT.

Adresse mail du contact : evry-gregy@wanadoo.fr

Numéro de téléphone du contact : 01 64 05 76 61.

Section 3 : procédure

Type de procédure : procédure adaptée ouverte.

Conditions de participation

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : voir RC.

Capacité économique et financière : voir RC.

Capacité technique et professionnelle : voir RC.

Technique d'achat : sans objet.

Date et heure limite de réception des plis : 3 juin 2025 à 18 h 00.

Présentation des offres par catalogue électronique : interdite.

Réduction du nombre de candidat : non.

Possibilité d'attribution sans négociation (Attribution sur la base de l'offre initiale) : oui.

L'acheteur exige la présentation de variantes : non.

Section 4 : identification du marché

Intitulé du marché : reconversion de l'ancienne mairie en médiathèque et salle d'activités : désamiantage, déplombage et curage

Code CPV principal : 45262660-5.

Type de marché : travaux.

Déscription succincte du marché : marché public de travaux pour le désamiantage, déplombage et curage d'un bâtiment situé 7, allée du Château pour le reconvertis en médiathèque et en salle d'activités.

Mots clé utilisés pour l'indexation des annonces et pour la recherche : curage, amiante, désamiantage

Lieu principal d'exécution du marché : 7, allée du Château 77166 Évry-Grégy-sur-Yerre.

Durée du marché (en mois) : 2.

Consultation à tranches : non.

La consultation prévoit la réservation de tout ou partie du marché : non.

Section 5 : lots

Marché allotie : non.

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : oui.

Détails sur la visite : les 2 créneaux de visites sont :

- Mardi 20 mai 2025 à 9 h 30.

- Mardi 27 mai 2025 à 9 h 30.

Il est obligatoire de s'inscrire à la visite au minimum 48 heures à l'avance, par mail à sermon.vatin@gmail.com, copie du mail à evry-gregy@orange.fr.

Tout retard exclut l'entreprise de la visite.

• La République de Seine-et-Marne 12 mai 2025 – n°8202

> Annonces judiciaires et légales.

7406486701 - SF

Commune de Yèbles

Restauration cantine scolaire - livraison repas

PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : commune de Yèbles.

Numéro national d'identification :

SIRET : 21770534200012.

Ville : Yèbles.

Code postal : 77390.

Groupe ment de commande : non.

Section 2 : Communication

Moyen d'accès aux documents de la consultation :

Lien URL vers le profil d'acheteur : <https://dermat.centredeesmarches.com>

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : oui.

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non.

Nom du contact : Mme Marième TAMATA-VARIN.

Adresse mail du contact : secretariat@mairie-yebles.fr

Numéro de téléphone du contact : 01 64 06 05 31.

Section 3 : Procédure

Type de procédure : procédure adaptée ouverte.

Conditions de participation

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : voir RC.

Capacité économique et financière : voir RC.

Capacité technique et professionnelle : voir RC.

Technique d'achat : accord-cadre.

Date et heure limite de réception des plis : 6 juin 2025 à 18 h 00.

Présentation des offres par catalogue électronique : interdite.

Réduction du nombre de candidat : non.

Possibilité d'attribution sans négociation (Attribution sur la base de l'offre initiale) : oui.

L'acheteur exige la présentation de variantes : non.

Identification du type d'acheteurs intervenant : commune de Yèbles, 3, Grande Rue, 77390 Yèbles.

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : restauration cantine scolaire - livraisons repas.

Code CPV principal : 39222000-4.

Type de marché : fournitures.

Description succincte du marché : fourniture et la livraison de repas en liaison froide et assistance technique aux approvisionnements en denrées alimentaires pour l'école primaire «Ludivine Duée» à Yèbles, dans le respect des obligations légales en matière de qualité alimentaire, de durabilité et de nutrition (notamment Loi EGALIM).

Mots clé utilisés pour l'indexation des annonces et pour la recherche : restauration collective.

Lieu principal d'exécution du marché : Cantine - École Ludivine Duée, 3, Grande Rue, 77390 Yèbles.

Durée du marché (en mois) : 12.

Consultation à tranches : non.

La consultation prévoit la réservation de tout ou partie du marché : non.

Section 5 : Lots

Marché allotie : non.

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : non.



LE CHÂTELET-EN-BRIE

PORTE OUVERTES. Visitez la fraiseraie samedi

Le samedi 24 mai, la fraiseraie de la Ferlandière, au Châtelet en Brie, organise la 5^e édition de la journée portes ouvertes. Au programme : visite de la Fraiseraie et marché fermier. C'est autour de 14 producteurs et artisans locaux, qu'Amandine et Benoît Leclerc-Renaudin ouvriront leur site, de 10 heures à 18 heures. L'occasion de découvrir une plantation de fraises cultivées de manière raisonnée, des insectes étant utilisés pour lutter contre les ravageurs. Cette année, la plantation compte 4 variétés de fraises : Ciflorette, Joly, Magnum et Flair.

Les visiteurs pourront acheter des fraises et des produits du terroir : fromages, farines et pâtes bio, volailles, vin, café et épices, miel, biscuits sucrés, rhum arrangé, produits à base de rhubarbe... Des produits artisanaux seront également en vente comme des bijoux et des bougies. Des rosiers seront même proposés. Par ailleurs, les jeunes pourront faire des baptêmes de poneys.



À la Ferlandière, les fraises sont cultivées de manière raisonnée

Fraiseraie de la Ferlandière

« Cette journée se veut gourmande, joyeuse et instructive », annoncent les producteurs. Petite restauration sur place. La Fraiseraie se situe à la sortie du Châtelet en Brie, chemin de la Ferlandière, en direction de Fontaine-le-Port. Parking gratuit dans la cour de la ferme.

■ Jusqu'à la mi-juin, la production de la ferme est vendue du lundi au vendredi, de 17 heures à 19 heures et le samedi, de 10 heures à 12 heures.

> Seine-Et-Marne. Prévention. Végétalisation, urbanisme, dialogue... *réflexions autour du risque inondation.*

PRÉVENTION. Végétalisation, urbanisme, dialogue... réflexions autour du risque inondation

Lundi 12 mai, la gestion du risque inondation était au cœur d'une table ronde organisée lors du Forum de l'appui territorial, à Melun. Plusieurs thématiques ont été abordées, alors que les risques augmentent avec le changement climatique.

SEINE-ET-MARNE

La Seine-et-Marne est traversée par quelque 4 400 kilomètres de cours d'eau. Ce chiffre était avancé lors de la table ronde organisée le lundi 12 mai. Dans le cadre du premier Forum de l'appui territorial, un événement développé par la préfecture de Seine-et-Marne, à Melun, il était question des réponses au regard du risque inondation.

Point sur la situation, exemples concrets ont ainsi été abordés.

Le ruissellement, un risque majeur

« Il faut s'adapter. Il n'y a pas une, mais des inondations. Et il n'y a pas un mais des territoires ». C'est ce qu'affirme Ludovic Fayre, responsable des études risques majeurs et aménagement à l'Institut Paris région.

Preuve de ces différences, la distinction réalisée entre les inondations causées par le débordement d'un cours d'eau, et celles dues au ruissellement, l'écoulement des eaux en surface. « Et plus de 80 % des arrêtés de catastrophe

naturelle inondation sont liés au ruissellement », poursuit-il.

Certaines communes ont même vécu plusieurs événements liés à ce phénomène court et circonscrit, selon les statistiques de l'institut : c'est le cas de Jouy-le-Châtel ou encore du Châtelet-en-Brie, entre 1982 et 2021. Si Mitry-Mory ou Signy-Signets cumulent même treize arrêtés sur la période et sont surreprésentées, « 100 % des communes franciliennes sont potentiellement exposées à cet aléa », souligne-t-il dans une étude parue fin 2023.

Et cet aléa des inondations par ruissellement devrait s'accentuer dans les prochaines années, avec le changement climatique, « qui devrait se traduire par une augmentation de la fréquence et de l'intensité des pluies violentes », poursuit-il. Et, par conséquent, des dégâts, si des changements ne sont pas effectués.

Un travail sur l'urbanisme

Des changements, justement, on commence à en voir un peu partout. C'est ainsi que Stéphanie Barnier, la maire de



Le sujet des inondations a été évoqué lors de la table ronde, le 12 mai. Illustration / Le Pays Brizard

Brou-sur-Chantereine, près de Chelles, a pu témoigner. Sa commune, peuplée d'un peu plus de 5000 habitants, est traversée par le ru de Chantereine. « Il est en partie busé, et enterré à certains endroits », assure-t-elle.

Après avoir débordé à plusieurs reprises, des « épisodes traumatisants, car on ne peut pas faire grand-chose sur le moment », comme l'avoue l'édele, de nombreuses actions ont été menées.

Depuis, des aménagements ont été faits. Les vannes ont notamment été automatisées, « ce qui a récemment aidé », et un diagnostic du réseau a été fait. Aussi, la Ville travaille activement sur la désimperméabilisation, pour permettre à l'eau

de s'infiltrer dans le sol, plutôt que d'engorger les réseaux.

Le plan local d'urbanisme (PLU) a aussi été revu pour l'adapter. « Aujourd'hui, il faut surélever les bâtiments, on n'a plus de parkings souterrains, l'emprise des constructions a diminué... », énumère-t-elle. La Ville a aussi lancé un système d'alertes par SMS, qui a été utilisé lors des événements d'octobre dernier. Si, cette fois, Brou-sur-Chantereine a été épargnée, d'autres communes ont subi des inondations après le passage de la tempête Kirk, et notamment Crécy-la-Chapelle ou Coulommiers. Car c'est aussi un fait : les habitants ne sont pas toujours bien au courant des risques et des gestes à connaître dans de

pareilles situations.. « Il faut faire en sorte que les gens sachent qu'ils sont en zone inondable », rappelle Ludovic Fayre.

Des solutions variées

Au-delà des questions relatives à l'urbanisme, d'autres solutions existent, et peuvent limiter les ruissellements. « La plantation d'arbres peut être un bon moyen pour cela », assure ainsi Augustin Bonnardot, forestier et arboriste, au CAUE 77.

Ainsi, fosses d'arbres, arbres de pluie ou encore « systèmes de Stockholm », caractérisés par un mélange de terre et de

pierrres qui aère le sol, et permet de mieux infiltrer l'eau, sont des exemples de solutions adaptées aux enjeux causés par le ruissellement. Globalement, la végétalisation semble être la voie à suivre, et de nombreuses communes encencent une telle démarche : c'est ce qu'il se passe dans les cours d'école par exemple. « Mais tous ces espaces vont devoir subir des événements plus forts. Il faut donc évaluer si ce qui est mis en place va durer dans le temps », rappelle Laetitia Conreau, directrice du département ville durable au Cerema. « Nous, jardins de pluies, toits végétalisés... sont autant de projets mis en place, mais il faut aussi s'assurer qu'ils tiennent le choc, et puissent résister aux événements dans 10, 20 ou 30 ans. D'où les préconisations du Cerema. »

D'autres travaux sont réalisables à plus grande échelle. C'est le cas du reméandrage, qui permet de remettre un cours d'eau dans ses méandres d'origine. Cyrille Milard, secrétaire général de la chambre d'agriculture d'Île-de-France l'avoue, « aujourd'hui, les agriculteurs ont des difficultés d'implantation », reconnaît-il. Il l'admet, « certaines pratiques agricoles » peuvent jouer, mais l'imperméabilisation des sols n'aide pas. Et des solutions existent : curage des fossés, mise en place de haies, labour perpendiculaire à la haie... »

Mais ce que tous soulignent, c'est l'importance de travailler tous ensemble pour s'en sortir.

• Paul VARENGUIN

78 000 habitants concernés

Un peu plus de 5 % de la population du département. Selon les chiffres avancés par l'Institut Paris Région, 78 000 personnes vivent dans une zone où une inondation par débordement est possible en Seine-et-Marne. Quelque 190 communes, sur 507, sont ainsi concernées.

• La République de Seine-et-Marne 19 mai 2025 – n°8203

> Annonces judiciaires et légales.

7407409101 - AA

Commune de FOUJU

Instauration d'un DPU simple sur les zones à urbanisation future (zones AU) du PLU

AVIS

Par délibération n°06/2025 du 13 mai 2025, le conseil municipal de Fouju a approuvé l'institution du droit de préemption urbain simple sur les zones à urbanisation future (zones AU) du PLU telles qu'elles sont définies par le PLU approuvé le 29 février 2024.

Cette délibération est consultable en mairie.

Jonathan WOCHENMAYER,
Maire de Fouju.



briedesrivieresetchateaux.fr